

**PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CODERS35
DU VENDREDI 8 NOVEMBRE 2024**

Le Vendredi 8 Novembre 2024 à 14h00, les représentants des clubs au « **Comité Départemental de la Retraite Sportive d'Ille et Vilaine** » se sont réunis à la maison départementale des sports de Rennes sur convocation envoyée par mails aux 53 représentants désignés par les 6 clubs d'Ille et Vilaine.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les représentants présents en leur nom propre ou en tant que mandataire : délégués présents : 18 ; délégués représentés : 14. Le quorum d'un tiers fixé par les statuts est de 18 représentants, le nombre total des présents ou représentés étant de 32, l'assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par M. Christian PIROU, président du CODERS. Il est assisté d'un secrétaire de séance, M. Patrick RESCAN secrétaire du CODERS.

PREAMBULE

À 14h20, le président Christian PIROU déclare l'assemblée ouverte, il rappelle tout d'abord l'ordre du jour :

Accueil des participants et émargement

1. Présentation des invités.
2. Rapport moral du Président et approbation.
3. Rapport d'activités : Patrick Rescan
4. Formations : Christian Pirou
5. Compte rendu financier et approbation : Bernard Fleureux
6. Intervention du vérificateur aux comptes : Maryvonne Avenec
7. Budget prévisionnel et approbation : Bernard Fleureux
8. Désignation du vérificateur aux comptes exercice 2024-2025
9. Élection du comité directeur

Il fait ensuite la déclaration suivante :

Bonjour à tous,

Merci de participer à cette AG : vous représentez les 1695 licenciés de notre département.

Nous avons fait évoluer nos statuts comme ceux de la fédération suite à une nouvelle loi sur la parité : Élection par liste de 10 à 20 candidats avec parité stricte : autant de femmes que d'hommes. Pour une fédération avec 70% de femmes, cela semble naturel et pourtant il n'a pas été simple de trouver des candidates.

Jean-Pierre Maurige, président de la fédération ne pourra pas participer à notre AG étant très pris en particulier par la préparation de l'AG fédérale nouvelle version. En effet cette année, l'ensemble des clubs pourront voter à cette AG qui aura lieu les 27 et 28 novembre. Le nombre d'électeurs passera de 60 à 420 !

Maxime Le Boursicault, conseiller technique fédéral encadre cette semaine une formation de 13 futurs instructeurs.

Roger Morazin, Vice-Président aux sports du Conseil Départemental, notre partenaire depuis de nombreuses années, en session du conseil départemental aujourd'hui.

Nathalie Rubeaud, chargée de développement d'AG2R Bretagne, notre partenaire depuis 2 ans. Elle nous aide à développer notre fédération dans les 4 départements bretons

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Cette année a été difficile car nous avons perdu 2 clubs soit environ 800 adhérents. Ces clubs ont oublié les valeurs fondamentales de notre fédération : la pratique de plusieurs activités physiques et cognitives complémentaires en sécurité car elles sont encadrées par des animateurs bénévoles formés. Ces formations sont reconnues par le ministère des sports pour leur sérieux. Ils ont oublié qu'à plusieurs on est plus efficace, ils ont oublié les valeurs de partage : quand on est fort on peut donner aux autres plutôt que de tout garder pour soi...

La mise en place du nouveau système d'inscription a compliqué le travail des dirigeants. Il était nécessaire de changer de logiciel : fin de contrat de Telemat et obligation ministérielle de dématérialiser la licence. Je voudrais remercier tous les dirigeants qui se sont investis sans compter pour que le démarrage de cette saison se passe le mieux possible. Je remarque que de plus en plus d'adhérents sont devenus autonomes pour s'inscrire.

Il y a également des bonnes nouvelles :

Un nouveau club a vu le jour à Sixt sur Aff grâce au dynamisme de Marc Auger, Patrick Rescan et Gérard Le Mogne et à l'aide de notre partenaire AG2R. Un grand merci pour leur investissement qui nous fait chaud au cœur.

2 futurs instructeurs sont en formation à Mâcon cette semaine : Brigitte Chassaing de Cancale et Marc Auger de Sixt sur Aff, nous serons maintenant 3 dans la région et nous pourrons organiser plus de stages de formation en région Bretagne.

Les effectifs des clubs continuent d'augmenter grâce au dynamisme des dirigeants et à la qualité des activités proposées.

Je voudrais remercier Bernard Fleureux, notre trésorier depuis de nombreuses années qui souhaite prendre un peu de recul mais un autre candidat se propose en la personne de Gérard Le Mogne. Merci Bernard.

Nous avons également un nouveau candidat Marc Auger, comme responsable des formations. Son rôle est d'inscrire les candidats animateurs ou dirigeants dans les différentes formations en France.

Un grand merci à l'équipe sortante avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler. Nous avons bien avancé mais il reste encore du chemin à parcourir en particulier dans la formation des dirigeants, la formation continue des animateurs. Nous y réfléchissons et nous vous ferons des propositions.

Je vous proposerais de faire un 2e mandat de 4 ans avec une nouvelle équipe que vous pourrez élire lors de cette AG.

Une autre grande nouvelle : pour la première fois, nous serons 4 en Bretagne à être candidats à l'élection au comité directeur fédéral : Véronique Meyer, médecin, à Concarneau que vous rencontrez dans les formations FCB et FIA, Marc Auger, Gérard Le Mogne et moi-même. Je travaille depuis 3 ans avec Marc Audibert d'Arcachon et Denis Roussier de La Rochelle pour faire évoluer la gouvernance de la fédération et constituer une liste de 12 femmes et 12 hommes de toute la France. Nous sommes la seule liste validée par la CSOE (commission de surveillance des opérations électorales). Vous aurez donc des interlocuteurs fédéraux de proximité.

La pratique sportive, la convivialité, le lien social, la bienveillance, le partage, voilà les valeurs que nous partageons.

Merci.

VOTE : Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité

RAPPORT D'ACTIVITES

Présentation du bilan des activités par Patrick RESCAN, secrétaire du CODERS

Durant la saison, le comité départemental a :

Organisé :

- 5 réunions du Comité Directeur
- 3 réunions de la commission développement
- 3 réunions de la commission communication

Déposé un dossier de demande de PSF et obtenu une aide de 4100€

Participé :

- À une journée de rencontre animateurs de danse organisée par le club de Rennes Retraite en Forme le 28 Novembre 2023
- À une journée de rencontre des animateurs de Tai-Chi organisée par le club de Cancale le 11 Avril 2024
- À une journée de rencontre animateurs / dirigeants organisée par le club de Saint Aubin le 22 Octobre 2024

Participé à l'émission "Bienvenue chez vous" de France Bleue le 7 Mars 2024

Tenu un stand au forum des seniors les 15 et 16 mars 2024 à la Glaz Arena de Cesson

Organisé une journée de formation dirigeants le 11 Juillet 2024

Participé à l'assemblée générale du comité Départemental Olympique et Sportif le Jeudi 3 octobre 2024

Participé à l'assemblée générale du CORERS Pays de la Loire

Développement, les actions...

4 membres du comité directeur travaillent au développement des clubs en Bretagne

Aide à la création d'un club à Sixt sur Aff

3 journées de présentation de la F.F.R.S. organisées en Bretagne avec la participation et l'aide de l'AG2R

Reconduction de l'aide de l'AG2R pour le développement de la fédération en Bretagne.

Communication

Les principales réalisations pour la saison :

- 📌 Réalisation de coupe-vent pour les participants à la journée animateurs / dirigeants
- 📌 Réalisation d'un Roll-up de présentation du CODERS35
- 📌 Publications sur la page Facebook
- 📌 Actualisations du site
- 📌 1 magazine numérique :
 - Diffusion de ce magazine à tous les adhérents ayant fourni une adresse mail (plus de 2000 envois)
 - Sur le dernier numéro, plus de 3300 lecteurs
 - 4 correspondants locaux dans les clubs du département

Les actions envisagées :

- 📌 Déplacement de membres du comité directeur dans les clubs pour présenter le Coders, la Fédération, les formations....
- 📌 Tenue d'un stand au forum des seniors 2025 à la Glaz Arena de Cesson

Ce que ne peut pas faire la commission et qui doit être réalisé par les clubs:

- 📌 Communiquer auprès de l'ensemble des adhérents et diffuser :
 - L'adresse du site du comité et les informations qui y sont présentes
 - L'adresse de la page Facebook du comité
- 📌 Inciter les adhérents à participer :
 - À la page Facebook
 - À la rédaction d'articles pour le magazine

BILAN DES FORMATIONS

Présentation du bilan des formations par Chistina PIROU, en l'absence de Marc AUGER responsable des formations au CODERS et en formation instructeur

Bilan des formations 2023-2024 du Coders35

	2023-2024	2024-2025
PSC1	52	17
RPSC1	35	51
FCB FOAD	10	
M1	12	
FIA	16	15
M2	43	23
FC1	17	
	185	106

Organisation de formations

- Formations 1er secours (initiale et continue) avec la Croix Blanche à Cesson et la SNSM à Cancale
- FCB-FOAD à Rennes et M1 à Dinard novembre 2023
- FIA à Dinard en janvier 2024
- Formations continues des dirigeants à Rennes et à St Aubin

2 clubs ont quitté la fédération, 800 adhérents en moins donc moins de formations.

Un nouveau responsable départemental des formations : Marc Auger

Projets pour l'année à venir

- Des rencontres-échanges animateurs par activité : danses, tai Chi, cyclo, rando, marche nordique... sur 1 journée
- Des rencontres-échanges dirigeants sur une journée ou ½ journée

RAPPORT FINANCIER

Présentation du rapport financier par Bernard FLEUREUX, Trésorier du CODERS

EXERCICE 2023-2024					
LIBELLES	REALISE				
	CHARGES	PRODUITS		CHARGES	
	Montants	Comptes	Montants	Comptes	Montants
Cotisations		70	14 573,00 €		
Subventions	0,00 €	71	8 100,00 €	61	0,00 €
Conseil départemental		711		611	
Autres AG2R PSF		712	8 100,00 €	612	
Formations	-29 940,00 €	72	19 608,00 €	62	-23 247,26 €
PSC1	-2 000,00 €	721	1 856,00 €	621	-3 285,32 €
FCB	-900,00 €	722	180,00 €	622	-63,96 €
AS	-350,00 €	723		623	
AF - M1	-6 890,00 €	724	5 845,00 €	624	-5 387,65 €
AF - M2	-16 800,00 €	725	11 727,00 €	625	-14 407,93 €
Autres Formations	-3 000,00 €	726		626	-102,40 €
Déplacements, missions & réceptions	-14 200,00 €	73	2 828,60 €	63	-11 295,85 €
FFRS (AG,...)	-1 000,00 €	731		631	
CODERS (AG, CD,...)	-2 200,00 €	732		632	-2 877,59 €
INTER CLUBS	-2 000,00 €	733		633	-2 720,38 €
Journée animateurs		734		634	
FFRS colloque		735		635	
Divers	-1 000,00 €	736		636	-199,79 €
FFRS dével.	-8 000,00 €	737	2 828,60 €	637	-5 498,09 €
Achats & fonctionnement		74	0,00 €	64	-5,49 €
Prod./Frais financiers	-32,40 €	751	797,97 €	651	-32,40 €
Divers		76	220,00 €	66	-370,00 €
CDOS, Assurances	-500,00 €	761		661	-150,00 €
Virements internes		762	220,00 €	662	-220,00 €
Résultat		DEFICIT		EXCEDENT	11 176,57 €
TOTAL	-44 172,40 €		46 127,57 €		-34 951,00 €
TOTAL BALANCE	-44 172,40 €		46 127,57 €		-46 127,57 €

SITUATION FINANCIERE		
	AU 31/08/2023	AU 01/09/2024
Compte courant CMB	837,62 €	12 688,22 €
Livret Bleu	27 573,40 €	28 371,37 €
Caisse		
Actif brut	28 411,02 €	41 059,59 €
Dépenses à payer		
Dépense à payer annulée		
Recettes à recevoir		
Actif net	28 411,02 €	41 059,59 €

Rapport de Maryvonne AVENEC, vérificateur aux comptes (Cf. courrier page 9)

Conformément au document joint en annexe page 9, Maryvonne Avenec propose d'approuver les comptes pour la saison 2023 -2024

Budget prévisionnel pour l'exercice 2024 - 2025

BUDGET PREVISIONNEL 2024-2025					
Charges			Produits		
Compte	Libellé	Montant	Compte	Libellé	Montant
605001	Achat de matériel sportif	500,00 €	718101	Formation PSC1- Aide fédérale	2 170,00 €
605002	Achat de matériel pédagogique	1 000,00 €	718102A	Formation FIA- Aide fédérale	2 880,00 €
605005	Achat de matériel de communication	500,00 €	718103A	Formation M2- Aide fédérale	3 200,00 €
618101A	Formation PSC1 - Organisme	3 700,00 €	718103B	Formation M2 - Acomptes clubs	2 600,00 €
618102A	Formation FIA - Hébergement/restaur	5 600,00 €	740001	Subvention Conseil Départemental	2 380,00 €
618103A	Formation M2 - Hébergement/restaur	9 000,00 €	740002	Subvention AG2R	1 600,00 €
618104A	Formation FCA - Hébergement/restau	2 000,00 €	740003	Subvention développement P.S.F. (F	4 100,00 €
625003A	Bretagne Regroupements - Héberger	1 000,00 €	756	Cotisations	10 200,00 €
625004A	CODERS Assemblée Générale - Héberg	3 000,00 €	768	Intérêts compte épargne	800,00 €
625006A	Journées départementales - Héberger	7 500,00 €	7891	Utilisations de fonds reportés	4 402,40 €
627	Services bancaires et assimilés	32,40 €			
6459	Cotisation CDOS	500,00 €			
Total charges		34 332,40 €	Total produits		34 332,40 €

VOTE : Le rapport financier et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité

Désignation du vérificateur aux comptes pour l'exercice 2024 – 2025

Le club de la Retraite Sportive de Saint Aubin proposera un vérificateur pour la prochaine Assemblée Générale.

ÉLECTION DU COMITÉ DIRECTEUR

Rappel : Conformément aux nouveaux statuts, élection par liste de 10 à 20 candidats avec parité stricte : autant de femmes que d'hommes.

Les membres du comité directeur sont élus pour la durée du mandat (jusqu'en 2028)

Une seule liste de 18 membres s'est présentée :

- **Christian PIROU** du club Rennes Forme et Détente des Retraités
- **Brigitte CHASSAING** du club Sports, Santé, Seniors de La Baie de Cancale
- **Patrick RESCAN** du club Sports Seniors Sixtins
- **Christine CHESNOT** du club Sports, Santé, Seniors de La Baie de Cancale
- **Gérard LE MOGNE** du club Sports Seniors Sixtins
- **Catherine LANDREAU** du club Retraite Sportive du Pays de St Aubin
- **Patrick SAINT ELOI** du club Sports, Santé, Seniors de La Baie de Cancale
- **Françoise BILLON** du club Retraite Sportive du Pays de St Aubin
- **Daniel YVERT** du club Sports, Santé, Seniors de La Baie de Cancale
- **Katherin VAULAY** du club Sports, Santé, Seniors de La Baie de Cancale
- **Daniel HAVARD** du club Retraite Sportive du Pays de St Aubin
- **Monique FRABOULET** du club Rennes Forme et Détente des Retraités
- **Bernard BORBELY** du club Sports, Santé, Seniors de La Baie de Cancale
- **Irène FRANGER** du club Retraite Sportive du Pays de St Aubin
- **Bernard FLEUREUX** du club Rennes Forme et Détente des Retraités
- **Françoise YVERT** du club Sports, Santé, Seniors de La Baie de Cancale
- **Marc AUGER** du club Sports Seniors Sixtins
- **Nelly BORBELY** du club Sports, Santé, Seniors de La Baie de Cancale

VOTE : La liste présentée est élue avec 31 voix pour et un bulletin blanc

FIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance, la séance a été levée à 15h45.

Le président du Coders invite tous les participants à un moment de convivialité à la cafétéria.

ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

En fin de séance, les nouveaux membres présents du comité directeur se sont réunis pour procéder à l'élection du nouveau bureau.

Les différents candidats :

- Présidence :** **Christian PIROU** qui est élu à l'unanimité des membres du comité directeur présents
- Vice-présidence :** *En l'absence de candidat, le poste est déclaré vacant*
- Secrétaire :** **Patrick RESCAN** qui est élu à l'unanimité des membres du comité directeur présents
- Secrétaire adjointe :** **Catherine LANDREAU** qui est élue à l'unanimité des membres du comité directeur présents
- Trésorier :** **Gérard LE MOGNE** qui est élu à l'unanimité des membres du comité directeur présents

Trésorier adjoint : **Bernard FLEUREUX** qui est élu à l'unanimité des membres du comité directeur présents

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président et le Secrétaire de l'association.

Rennes le 15 Novembre 2024

Le président
Christian PIROU



Le secrétaire
Patrick RESCAN



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AUX COMPTES

Rapport vérification des comptes

Je soussignée , Maryvonne Avenec , conformément au mandat qui m'a été confié , atteste avoir procédé à la vérification des comptes du CODERS 35 portant sur la période du 1 septembre 2023 au 31 août 2024

Le contrôle a eu lieu le 1 octobre 2024 au domicile du trésorier à Rennes

Je peux certifier :

- que tous les documents comptables ont été mis à ma disposition
- que les comptes sont tenus avec soin et exactitude
- que les chiffres du bilan de compte de résultat correspondent aux justificatifs présentés

En conclusion , je vous propose d'approuver les comptes de l'exercice 2023/2024

rapport rédigé le 3 octobre 2024

la vérificatrice Maryvonne Avenec

